DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR CONSEIL DÉPARTEMENTAL 21 E.C. 2021

Certifié	Visa
Télétransmis à la préfecture	-
Le 0,6 OCT, 2025	2
Publié le	21

Identifiant projet : 16219

Numéro définitif de l'acte :

ARRÊTÉ

AF

20211006-326

LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCÈS AU CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE DE 2021

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, notamment son article 39 ;

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, article 30 ;

Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux et notamment son article 16 ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment en son article 30 :

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu le procés-verbal du 1^{er} décembre 2020 du comité technique portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne et d'avancement de grade pour le Département d'Eure-et-Loir ;

Considérant que l'état des recrutements à prendre en compte pour l'accès au grade d'attaché territorial par la voie de la promotion interne autorise une inscription sur la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de l'année 2021 ;

ARRETE

Article 1 : La liste d'aptitude au grade d'attaché territorial au titre de la promotion interne 2021, est arrêtée ainsi qu'il suit :

Nom

Prénom

Affectation

DEGAS

Catherine

Direction générale adjointe ressources

<u>Article 2</u>: La validité de la présente liste est de 2 ans à compter du 1^{er} juillet 2021. L'inscription sur la liste d'aptitude ne vaut pas recrutement.

Article 3 : Madame la Directrice générale des services du Conseil départemental d'Eure-et-Loir est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame le Préfet d'Eure-et-Loir, affiché dans les locaux du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale d'Eure-et-Loir, du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir et notifié aux agents inscrits sur la présente liste d'aptitude.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.

Chartres, le

0 6 OCT. 2021

LE PRÉSIDENT,
Par délégation,
La Directrice générale des services

Stéphanie DELAPIERRE